



Formacode : 42875 - Code Rome : H1302



## PRP : CERTIFICAT D'ACTEUR PREVENTION SECOURS (APS) AIDE ET SOINS A DOMICILE (ASD) (EX CPS-ID)

### PUBLIC VISÉ

Tout public

### NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : certificat

### DUREE

Durée en centre : 21 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 14h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 01/03/2017 au 15/12/2017.  
Sessions organisées tout au long de l'année en intégration sur des groupes programmés ou sur demande spécifique

### LIEUX DE FORMATION

GMTI94  
Collège CHARCOT  
Place du 8 Mai 1945  
94340 Joinville-le-Pont  
Tél : 01 43 97 32 76

### CONTACT

Carla Paulino

### OBJECTIFS

Obtenir le certificat APS –ASD (certification INRS), en acquérant une double compétence (PRAP + SST).

Être capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels le salarié est exposé en devenant un acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Être capable de faire participer la personne aidée à la recherche de pistes d'amélioration de la situation de travail et d'informer l'entourage familial

Acquérir un comportement adapté en cas d'incident ou d'accident sur son lieu de travail (Sauveteur Secouriste du Travail SST)

### PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.  
aucun  
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Demande de devis

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation inter active avec alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques

Travail sur des cas concrets

Remise de documentation

Évaluation

Cours du jour

Entreprise

### CONTENUS

- ▶ Généralités sur la prévention (données chiffrées AT/MP)
- ▶ Les risques liés au travail à domicile définition et facteurs déterminants
- ▶ Anatomie physiologie du corps humain
- ▶ Analyse du travail et recherche de pistes de d'amélioration des situations de travail
- ▶ Principes de base d'une communication efficace
- ▶ Situations pratiques de mobilisation  
(Prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficacité)
- ▶ Domaine de compétence 2 (secours)
- ▶ Rechercher les risques persistants pour protéger
- ▶ Examiner la victime, faire alerter ou alerter
- ▶ Secourir en cas de malaise, hémorragie importante, brûlure, fracture, arrêt ventilatoire et circulatoire, inconscience
- ▶ Réagir aux situations inhérentes aux risques spécifiques
- ▶ Contrôle du comportement (inclus dans le programme)